

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU BAS-UELE



Le Gouverneur

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ
DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
N°AONR/007/CAB/PROGOU/B.U/VSP/2020
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE (15)
CENTRES DE SANTE DANS LA PROVINCE DU BAS-UELE

- Lot1: construction de deux (2) centres de santé dans le territoire d'Aketi
- Lot2: construction de deux (2) centres de santé dans le territoire de Bondo
- Lot3: construction de deux (2) centres de santé dans le territoire de Ango
- Lot4: construction de trois (3) centres de santé dans le territoire de Bambesa
- Lot5: construction deux (2) centres de santé dans le territoire de Poko
- Lot6: construction de (2) centres de santé dans le territoire de Buta
- Lot7: construction de deux (2) centres de santé à Buta ville

1. L'an deux mille vingt et un, **le quatrième jour du mois de juin**, nous membres de la Commission de passation des marchés constituée à cette occasion, reconnaissons par le présent procès-verbal avoir procédé à l'analyse et à évaluation des offres, relatives au dossier d'appel d'offre national rappelé en exergue et avons décidé provisoirement d'attribuer les marchés au regard des lots, aux Entreprises ci-après repris au tableau 4 qui est d'office de la proposition provisoire d'attribution de marché.

TABLEAU 4: NOMS DES ENTREPRISES, LOTS ET MONTANTS

N°	ENTREPRISE	LOT + MONTANT	OBSERVATION
		TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE (15) CENTRES DE SANTE DANS LA PROVINCE DU BAS-UELE.	
01.	BMS SARL	Lot1: construction de deux (02) centres de santé dans le territoire d'AKETI à 869 193 963,00 CDF	Moins disant
		Lot6: construction de deux' (02) centres de santé dans le territoire de BUTA à 869 193 963,00 CDF	Moins disant
02.	MBWACAM	Lot2: construction de deux (02) centres de santé dans le territoire de BONDO à 869 193 963,00 CDF	Moins disant
03.	IWC SARL	Lot3: construction de deux (02) centres de santé dans le territoire d'ANGO à 868 528 363,00 CDF	Moins disant
		Lot4: construction de trois (03) centres de santé dans le territoire de BAMBESA à 1 303 790 945,00 CDF	Moins disant
04	DCMS SARL	Lot5: construction de deux. (02) centres de santé dans le territoire de POKO à 928 816 363,00 CDF	Moins disant
		Lot7: construction de deux (02) centres de santé à BUTA-VILLE à 928 816 363,00 CDF	Moins disant

2. La séance s'est déroulé normalement conformément aux procédures définies dans:

- le Décret n° 10/22 du 02 juin 2010 portant Manuel de Procédures de la Loi relative aux marchés publics en République Démocratique du Congo insérer au dit DAO. Et comme avisé au même DAO les autres Actes ci-dessous ont été observés à savoir:
- le Décret n° 10/21 du 02 juin 2010 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ARMP;
- le Décret n° 10/27 du 28 juin 2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, DGCMP ;
- le Décret n° 10/32/2010 du 28 décembre 2010 portant organisation et fonctionnement de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, CGPMP ;
- le Décret n° 10/33 du 28 décembre 2010 fixant les modalités d'approbation des marchés publics ;
- le décret n° 10/34 du 28 décembre 2010 fixant les seuils de passation, de contrôle d'approbation des marchés public.

3. En foi de quoi, il a été dressé le présent Procès-verbal au jour, mois et an ci-dessus.

Fait à Kinshasa, le 04/06/2021

Pour la Province du Bas-Uélé:

1. Albert BENGALA BOMAY

: Président

2. Daniel MUKEYA KAYEMBE

: Membre

3. Paul MBUTAMUTU BULA

: Membre

4. Blaise BOBOTO APONGO

: Membre

5. Arnold DIALA KONGOLO

: Membre

The block contains five handwritten signatures in blue ink, corresponding to the list of members. The first signature is the largest and most prominent, followed by four smaller signatures stacked vertically. The signatures are written over the labels 'Président' and 'Membre'.